

# SINELAC

SOCIETE INTERNATIONALE D'ELECTRICITE DES PAYS DES GRANDS LACS

## RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

### EXERCICE 2024

- BUKAVU, MAI 2025 -

## Table des matières

<b>I. SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>ii</b>
<b>II. PRESENTATION DE LA SINELAC.....</b>	<b>3</b>
<b>III. BREF APERÇU DE L'EXERCICE 2024.....</b>	<b>3</b>
<b>IV. ACTIVITES DE L'ANNEE .....</b>	<b>3</b>
IV.1. INTRODUCTION.....	3
IV.2. LES ORGANES STATUTAIRES .....	4
IV.3. ACTIVITES DE LA CENTRALE RUZIZI II .....	7
IV.4. ACTIVITES AU POSTE MURURU II .....	17
IV.5. SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS .....	28
<b>V. CADRE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA SINELAC .....</b>	<b>33</b>
<b>VI. PERSPECTIVES D'AVENIR .....</b>	<b>35</b>
SUR LE PLAN TECHNIQUE .....	35
SUR LE PLAN FINANCIER .....	35
<b>VII. CONCLUSION .....</b>	<b>36</b>
<b>VIII. ANNEXES.....</b>	<b>37</b>

## I. SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>BU</b>	: Burundi
<b>CEPGL</b>	: Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
<b>CIPM</b>	: Comité Interne de Passation des Marchés
<b>CR II</b>	: Centrale Ruzizi II
<b>DTS</b>	: Droits de Tirages Spéciaux
<b>EGL</b>	: Energie des Grands Lacs
<b>EUCL</b>	: Energy Utility Corporation Limited
<b>HGR</b>	: Hôpital Général de Référence
<b>HT</b>	: Haute Tension
<b>IP</b>	: Instructions Permanentes
<b>kV</b>	: KiloVolt
<b>MWh</b>	: Mega-Watt-Heure
<b>MVARh</b>	: Méga-Var-Heure
<b>PM II</b>	: Poste Mururu II
<b>RDC</b>	: République Démocratique du Congo
<b>REGIDESO</b>	: Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Electricité
<b>REI</b>	: Réseau Electrique Interconnecté
<b>RH</b>	: Ressources Humaines
<b>RW</b>	: Rwanda
<b>SEP/CEPGL</b>	: Secrétariat Exécutif Permanent de la CEPGL
<b>SINELAC</b>	: Société Internationale d'Electricité des Pays des Grands Lacs
<b>SNEs</b>	: Sociétés Nationales d'Electricité
<b>SNEL</b>	: Société Nationale d'Electricité de la RDC
<b>TDRs</b>	: Termes de Référence

## II. PRÉSENTATION DE LA SINELAC

La Société Internationale d'Electricité des Pays des Grands Lacs, –SINELAC– en sigle, est un des organismes spécialisés de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) dont le siège social est établi à Bukavu en République Démocratique du Congo. Créeée en 1983 par une convention signée entre les Etats membres de la CEPGL, la SINELAC a pour mission l'exploitation de la Centrale Hydroélectrique Ruzizi II et la commercialisation de l'énergie électrique produite aux trois pays membres de la CEPGL, à travers leurs Sociétés Nationales d'Electricité (REGIDESO au Burundi, SNEL SA en République Démocratique du Congo et EUCL au Rwanda).

La Centrale Hydroélectrique Ruzizi II, installée sur la rivière Ruzizi à cheval entre le Rwanda et la RDC, contribue particulièrement à la réduction du déficit énergétique au niveau des trois pays susmentionnés et à l'intégration économique de la région des grands lacs. Il faut rappeler que cette contribution en énergie répond à l'un des objectifs principaux de la CEPGL.

## III. BREF APERÇU DE L'EXERCICE 2024

Une production annuelle de **240 432,60 Mwh** a été réalisée en 2024 contre **237 432,10 Mwh** en 2023. Cela traduit une augmentation de production de **3 000,5 Mwh soit 1,3%**. Il est à noter que c'est la deuxième fois qu'une telle production soit réalisée depuis la mise en service de la Centrale.

Un résultat positif d'un montant de **4 900 721,18 DTS** a été réalisé en 2024 contre un résultat négatif de **5 665 054,54 DTS** en 2023. Ce résultat s'explique principalement par l'augmentation de la production, les mesures salutaires prises par les Etats contractants en s'alignant au redressement financier de la SINELAC et les revenus financiers générés par les placements des fonds en banque.

## IV. ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

### IV.1. INTRODUCTION

Le présent rapport détaille les activités de l'entreprise au cours de l'année 2024 au niveau managérial, technique et administratif ainsi que de sa situation patrimoniale au 31 décembre 2024 à travers les états financiers et les soldes caractéristiques de gestion.

Sur le plan institutionnel, les organes de la société ont tenu des réunions statutaires pour assurer le suivi des performances de la société et relever les défis qui pourraient handicaper le bon déroulement des activités.

Quant aux activités opérationnelles, elles ont été caractérisées essentiellement par un entretien régulier et une maintenance des équipements et auxiliaires de la Centrale Hydroélectrique

Ruzizi II et du Poste Mururu II au cours de l'année 2024. D'autres réalisations ont été observées au niveau des différents services administratifs.

Des appuis ont été également réalisés sur le cadre des projets sociaux.

## IV.2. LES ORGANES STATUTAIRES

### 1. Assemblée Générale

Au cours de l'exercice 2024, l'Assemblée Générale a tenu deux (2) réunions dont l'une ordinaire et l'autre extraordinaire. Lors de ces assises des décisions essentielles ci-après ont été prises :

#### ➤ La 33<sup>ème</sup> réunion ordinaire

Au cours de cette réunion tenue en mode vidéoconférence en date du 20 juillet 2024, l'Assemblée Générale a procédé à :

- L'examen du niveau d'exécution des recommandations de la XVI<sup>ème</sup> réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale ;
- L'analyse du rapport annuel d'activités pour l'exercice 2023 ;
- L'analyse du rapport du Collège des Commissaires aux Comptes sur les états financiers et la certification des comptes pour l'exercice 2023.

A tous ces points, il a été décidé ce qui suit :

- Décharge du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur leurs rapports ;
- Engagement à poursuivre le suivi auprès des Ministres des Finances pour avoir la confirmation de l'engagement des Etats contractants sur la recapitalisation de la SINELAC dans le cadre du règlement des dettes croisées ;
- Rappelle au Collège des Commissaires aux Comptes de se rassurer que leurs recommandations émises dans leurs missions ne s'écartent pas de la vérification de la conformité avec les textes en vigueur et des résolutions de l'Assemblée Générale.

#### ➤ La XVII<sup>ème</sup> réunion extraordinaire

Au cours de cette réunion tenue en mode vidéoconférence en date du 14 décembre 2024, l'Assemblée Générale a fait l'analyse des points ci-après :

- Examen du niveau d'exécution de la 33<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée Générale ;
- Majoration du capital de la Société par le traitement des prêts rétrocédés à la SINELAC par les Etats contractants ;
- Rapport d'audit intermédiaire pour 2024 par les Commissaires aux Comptes.

A tous ces points, il a été décidé ce qui suit :

- Majoration du capital de la SINELAC de trente millions (30M) DTS à raison de dix millions (10 M) DTS pour chaque Etat;
- Mention des commentaires du Comité de Direction dans le rapport du Collège des Commissaires aux Comptes ;

- Mise en place des équipes techniques de la SINELAC et des Ministères ayant l'énergie dans leurs attributions et des Ministères des finances dans les pays contractants pour proposer les modalités et les délais de paiement indirect au Burundi des soldes de 1 625 000 DTS et 16 885 000 DTS respectivement par la RDC et le Rwanda.

## 2. Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'Administration a tenu cinq (5) réunions dont deux extraordinaires et trois ordinaires. Les questions essentielles ci-après ont été analysées :

### ➤ La 66<sup>ème</sup> réunion ordinaire

Au cours de la 66<sup>ème</sup> réunion ordinaire tenue par vidéoconférence du 23 au 25 avril 2024, le Conseil d'Administration a pris les principales décisions et recommandations suivantes :

- Gérer électroniquement le stock et les immobilisations ;
- Recouvrer auprès de l'assurance SONARWA le montant de 25 000 USD qui a été payé par la SINELAC à la succession BITORWA pour des dommages et intérêts suite à un accident de roulage qui a eu lieu en 2006 ;
- Poursuivre le recouvrement de la TVA non encore restituée auprès des institutions concernées ;
- Indiquer le niveau de risque des manquements relevés par l'Auditeur Interne dans les différentes missions d'audit ;
- Approbation du rapport annuel d'activités 2023 ;
- Interpeller les sociétés nationales d'électricités (SNE) de faire la compensation de l'énergie réactive qu'elles consomment en vue de stabiliser le réseau interconnecté et ainsi éviter de mettre les machines à risque ;
- Approbation des états financiers 2023 ;
- Adoption du manuel de procédures de passation des marchés de la SINELAC.

### ➤ La XLV<sup>ème</sup> réunion extraordinaire

Lors de la XLV<sup>ème</sup> réunion extraordinaire tenue par vidéoconférence du 13 au 14 juin 2024 était consacrée à la préparation de la 33<sup>ème</sup> réunion ordinaire de l'Assemblée Générale.

### ➤ La 67<sup>ème</sup> réunion ordinaire

Au cours de cette réunion tenue du 17 au 19 juillet 2024 par vidéoconférence, le Conseil d'Administration a pris les décisions et recommandations ci-après :

- Adoption du budget de 2024 révisé ;
- Faire une analyse comparative entre le budget N-1 et N dans le souci de rationalisation des dépenses lors des séances de budgétisation ;
- Respecter le principe d'indépendance des exercices dans la comptabilisation des opérations ;
- Faire une cartographie des risques pour l'audit interne de chaque service ;
- Indiquer lors de l'audit en passation des marchés le montant mis en jeux en cas d'observation dans ce domaine.

### ➤ **La 68<sup>ème</sup> réunion ordinaire**

Au cours de cette réunion tenue du 24 au 26 septembre 2024 par vidéoconférence, le Conseil d'Administration a pris les décisions et recommandations ci-après :

- Adoption et approbation du plan d'action et du budget 2025 ;
- Indexation du tarif de l'énergie électrique vendue par la SINELAC à 0% à partir de janvier 2025 par suite de la tendance du taux d'inflation qui semblait être maîtrisée ;
- Faire un suivi rigoureux des travaux de curage des sédiments à la Centrale ainsi que des prestations de l'entreprise de surveillance desdits travaux ;
- Octroi d'une gratification d'un mois de salaire brut et un tiers des émoluments trimestriels respectivement à l'ensemble du personnel et aux Administrateurs & Commissaires aux Comptes.

### ➤ **La XLVI<sup>ème</sup> réunion extraordinaire**

Au cours de cette réunion tenue du 4 au 6 décembre 2024 par vidéoconférence, le Conseil d'Administration a pris les décisions et recommandations ci-après :

- Poursuivre les démarches nécessaires pour conclure un contrat de continuité des travaux de curage des sédiments ;
- Organiser une visite par les Administrateurs à la Centrale Ruzizi II ;
- Poursuivre les contacts avec les autorités compétentes au Burundi pour la conversion progressive des francs burundais en devises fortes ;
- Enrichir davantage la note en rapport avec la rationalisation des dépenses qui serait présentée dans une autre réunion du Conseil ;
- Poursuivre la prise en charge des soins médicaux du personnel suivant le mécanisme actuel qui passe par la conclusion des contrats de partenariat avec les formations médicales et pharmacies identifiées.

## **3. Le Commissariat aux Comptes**

Le Collège des Commissaires aux comptes a effectué une mission de certification des comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 et une mission d'audit intermédiaire pour l'exercice 2024.

## **4. Comité de Direction**

En plus des activités de gestion quotidienne de la Société, le Comité de Direction a tenu ses réunions statutaires accès essentiellement sur le maintien d'une bonne gestion de la Société. Il a également organisé des réunions sectorielles et de coordination mensuelles à l'endroit des différents responsables

### IV.3. ACTIVITES DE LA CENTRALE RUZIZI II

La Centrale Hydroélectrique Ruzizi II est principalement chargée de l'exploitation et de la maintenance de l'outil de production.

#### 1. Exploitation

Au cours de l'année 2024, les activités d'exploitation ont été caractérisées par des actions de maintenance et d'entretien des groupes turboalternateurs, de réhabilitation de certains ouvrages de la Centrale et du Poste ainsi que des travaux de dégrillage.

Il est à noter que depuis la mise en service de l'outil de production en 1989 aucune révision complète n'a été réalisée. Malgré cet état, une production annuelle de 240 432,60 Mwh a été réalisée en 2024 contre 237 432,10 Mwh en 2023. Cela traduit une augmentation de production de 3 000,5 Mwh soit 1,3%. C'est la deuxième fois qu'une telle production soit réalisée depuis la mise en service de la Centrale.

##### 1.1. Indicateur de performance au cours de l'année 2024

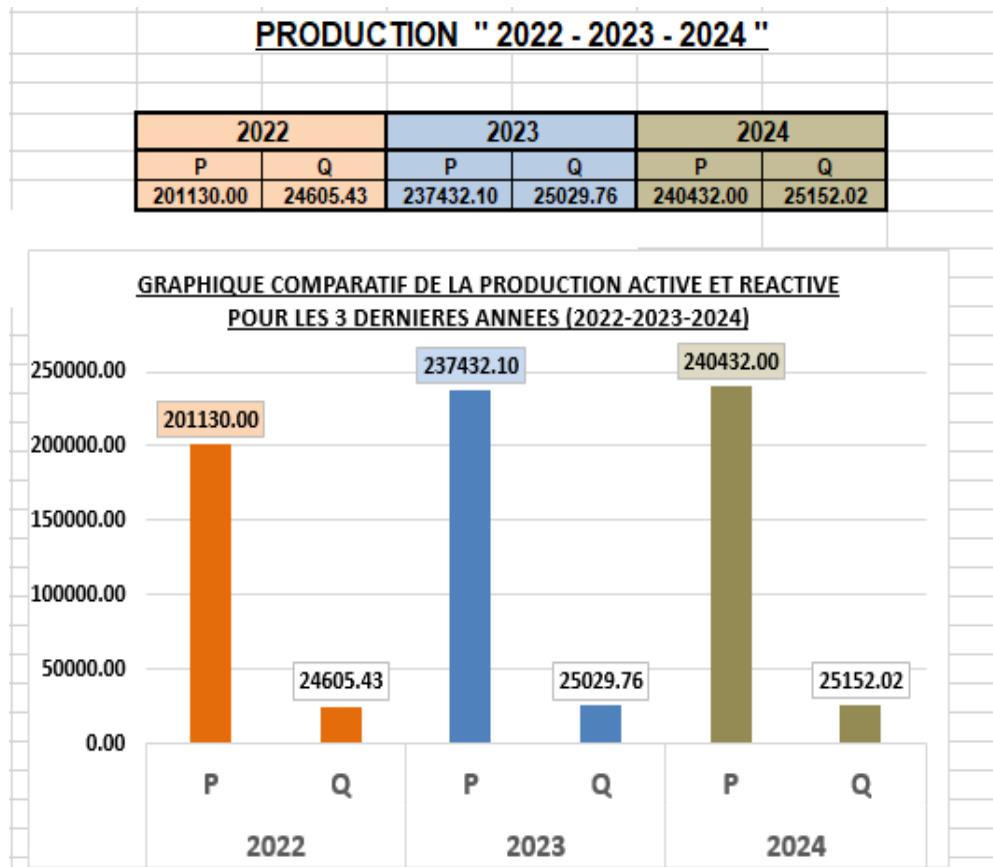
L'exploitation à la Centrale Ruzizi II a été caractérisée par :

- La disponibilité de 3 groupes avec beaucoup de perturbations et des déclenchements du Groupe 1 qui est pour le moment consigné depuis le mois d'octobre 2024 sans oublier des arrêts de la Centrale suite aux travaux de curage, les déchets en abondance à la prise d'eau ceci a influencé une fréquence d'entretien des filtres et des réfrigérants ainsi que la multiplication de fréquence de dégrillage malgré tout cela , il a été réalisé une production très satisfaisante de plus que l'année 2023;
- Le niveau actuel du Lac Kivu au 01/01/2025 à 8h00 est de **1462,993 m**, dont une diminution de niveau de **0 8 cm** par rapport au niveau du 01/12/2024 à 08h00 lequel était de **1463,073 m** ;
- La Centrale a effectué **209 dégrillages** pour **l'année 2024** contre **459 dégrillages de l'année 2023** et la durée d'indisponibilité a été **246 heures 25 minutes** avec une charge entre **1 et 1,5 Mwh** contre **583 heures 43 minutes de l'année 2023** ;
- **Incidents majeurs** : la Centrale a enregistré **45 incidents majeurs** et la durée d'indisponibilité a été de **22 h 18 min** ;
- **Incidents mineurs** : La Centrale a enregistré **46 incidents avec un temps d'arrêt de 301 heures 46 minutes** dont **25 incidents du Gr1** avec le temps d'arrêt de **272 h 30 min**, **12 incidents du Gr2** avec le temps d'arrêt de **10 heures 51 minutes** et **09 incidents du Gr3** avec le temps d'arrêt de **18 h 15 min**.
- Heure de fonctionnement de la Centrale : **8 467 h 23 min** contre **8 017 h 21 min** de 2023.

## 1.2. Production de l'énergie active et réactive de chaque groupe de la CR II de janvier à décembre 2024

MOIS	GR 1		GR 2		GR 3		CRII	
	Energie Active	Energie Réactive	Energie Active	Energie Réactive	Energie Active	Energie Réactive	Energie active	Energie Réactive
Janvier	5 584,5	455,40	6 845,00	702,00	7 589,00	730,23	20 018,50	1 887,63
Février	4 522,50	289,40	7 071,00	732,00	7 457,00	577,51	19 050,50	1 598,91
Mars	5 046,30	489,10	7 443,00	931,00	7 931,00	837,60	20 420,30	2 257,71
Avril	6 261,30	405,90	7 098,00	1 124,00	7 277,00	1 028,00	20 636,30	2 558,69
Mai	3 304,80	137,60	8 335,00	1 230,00	8 687,00	1 123,22	20 326,80	2 490,82
Juin	2 609,60	309,70	7 872,00	1 184,00	8 500,00	1 069,90	18 981,60	2 563,60
Juillet	6 988,70	787,90	6 181,00	878,00	8 397,00	1 086,01	21 566,70	2 751,91
Aout	7 310,80	803,90	5 551,00	749,00	8 863,00	1 199,86	21 724,80	2 752,76
Septembre	6 101,70	711,90	7 022,00	875,00	7 234,00	917,27	20 357,70	2 504,17
Octobre	4 772,60	518,00	7 649	En panne	8 473	1 096,58	20 894,60	1 614,58 (G1+G3)
Novembre	511,80	74,90	8 562	En panne	8 858	1 062,07	17 931,80	1 136,97 (G1+G3)
Décembre	-	-	9 194	En panne	9 329	1 034,27	18 523,00	1034,27(G1)
<b>Total</b>	<b>53 143,30</b>	<b>4 892,80</b>	<b>88 705,00</b>	<b>8 405,00</b>	<b>89 080,00</b>	<b>11 955,13</b>	<b>240 432,60</b>	<b>25 152,02</b>

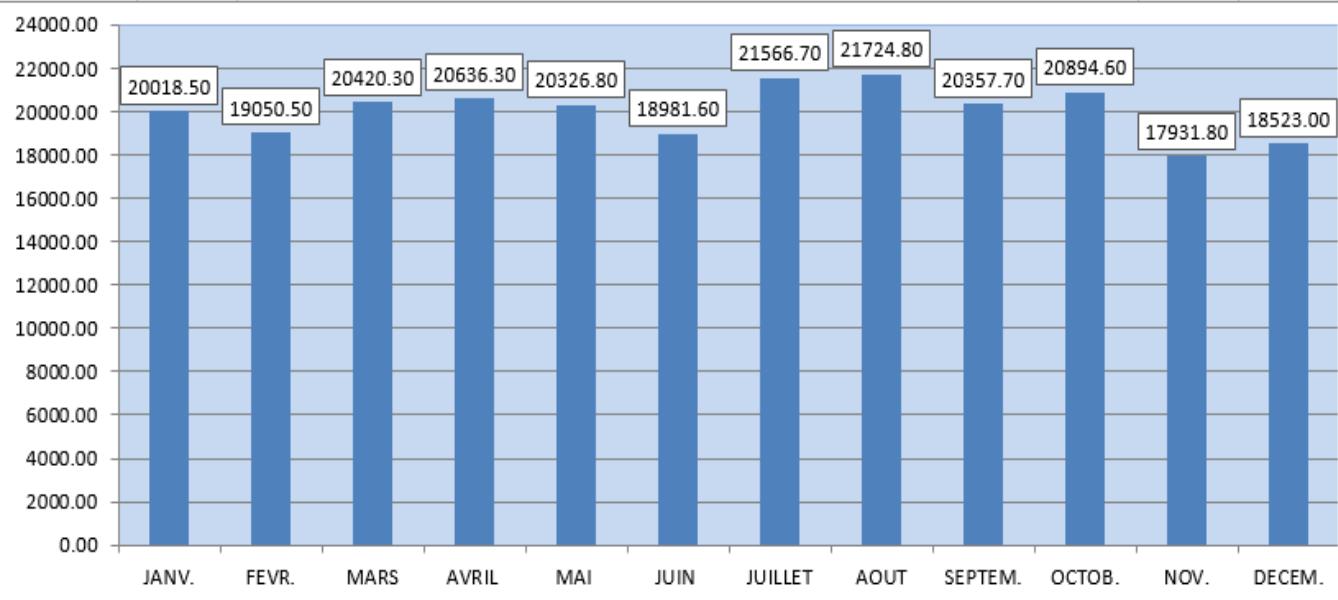
### GRAPHIQUE COMPARATIF DE LA PRODUCTION ENERGETIQUE (P&Q) POUR LES TROIS DERNIERES ANNEES (2022 - 2023 - 2024)



## **BILAN ENERGETIQUE DE JANVIER A DECEMBRE 2024**

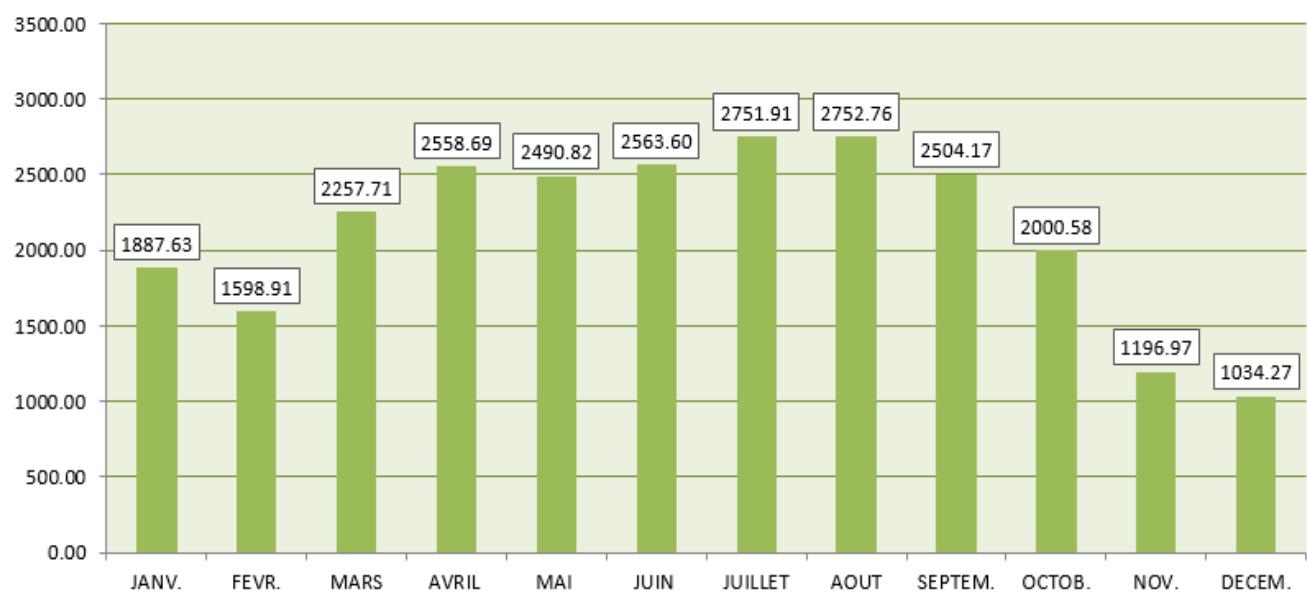
### **ENERGIE ACTIVE**

IT	ENERGIE (Mwh)	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEM.	OCTOB.	NOV.	DECEM.
En.Act. Brute		20018.50	19050.50	20420.30	20636.30	20326.80	18981.60	21566.70	21724.80	20357.70	20894.60	17931.80	18523.00



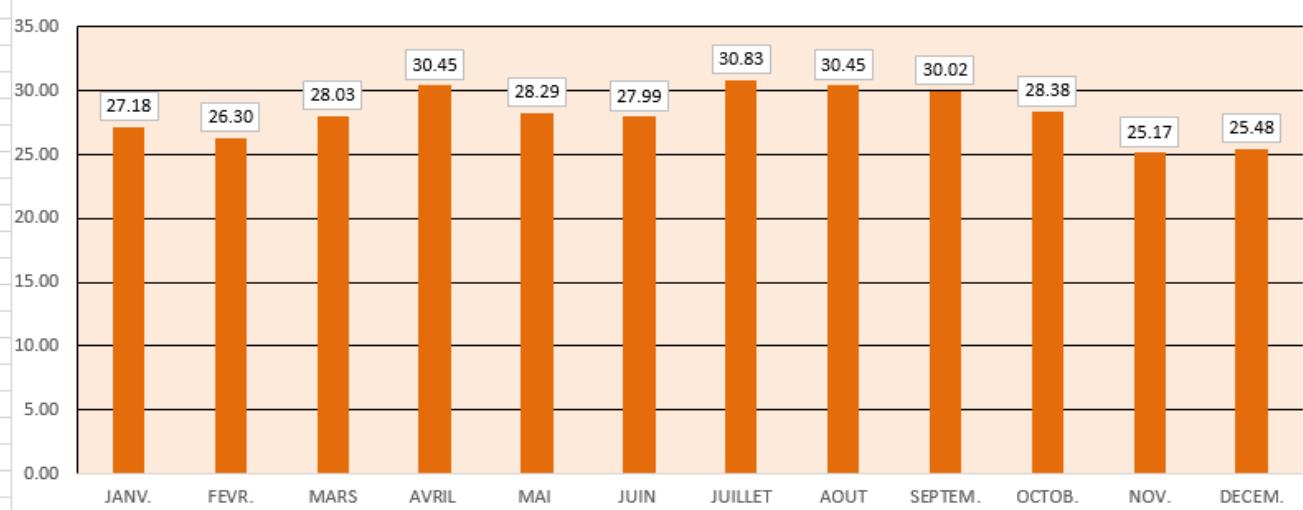
### **ENERGIE REACTIVE**

IT	ENERGIE (Mvarh)	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEM.	OCTOB.	NOV.	DECEM.
En.Réact. Brute		1887.63	1598.91	2257.71	2558.69	2490.82	2563.60	2751.91	2752.76	2504.17	2000.58	1196.97	1034.27



### PIUSSANCE MOYENNE JOURNALIERE

IT	PIUSS.MOY.	JANV.	FEVR.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEM.	OCTOB.	NOV.	DECEM.
Puiss.Moy.Mens.	27.18	26.30	28.03	30.45	28.29	27.99	30.83	30.45	30.02	30.02	28.38	25.17	25.48



**Commentaire :**

La puissance moyenne journalière pour l'année 2024=28,21MW contre 26,9MW en 2023

### Tableau de comparaison de productions et niveaux du lac Kivu de 2023 et 2024.

MOIS	2023			2024		
	Mois	Energie Active (Mwh)	Energie Réactive (Mvarh)	Niveau du Lac KIVU (m)	Energie Active (Mwh)	Energie Réactive (Mvarh)
Janvier	19 843,20	1 992,34	1463,043	20 018,50	1 887,63	1463,283
Février	16 662,80	1 832,26	1463,043	19 050,50	1 598,91	1463,223
Mars	19 160,40	2 369,13	1463,093	20 420,30	2 257,71	1463,303
Avril	19 432,80	2 405,28	1463,223	20 636,30	2 558,69	1463,323
Mai	21 920,20	2 345,85	1 463,273	20 326,80	2 490,82	1463,333
Juin	22 136,20	3 066,48	1 463,193	18 981,60	2 563,60	1463,153
juillet	23 214,8	3 066,48	1462,993	21 566,7	2 751,91	1463,053
Aout	21 676,3	2 136,3	1462,993	21 724,8	2 752,76	1462,843
septembre	18 828,10	1 564,78	1462,753	20 357,7	2 504,17	1462,763
Octobre	18 904,6	1 827,68	1462,813	20 894,6	1 614,58	1462,833
Novembre	17 151,5	1 581,08	1 462,843	17 931,80	1 136,97	1462,903
Décembre	18 501	1 621,98	1463,073	18 523	1 034,27	1462,993
<b>Total</b>	<b>237 432,1</b>	<b>25 029,76</b>		<b>240 432,6</b>	<b>25 152,02</b>	

## Le bilan énergétique mensuel de différentes données d'exploitation de Janvier à Décembre 2024

### N.B :

- L'énergie active envoyée au PMII, c'est l'énergie nette déduite des pertes du banc des transformateurs élévateurs 6,6/110Kv ;
- La production nette c'est la production restante après la consommation locale (consommations de 2 cités des travailleurs et auxiliaires de la Centrale) ;

Mois	En. Act. Brute (Mwh)	En. Réact. Brute (Mvarh)	P. Moy. Horaire Journ. (Mw)	Pointe Max Atteinte (Mw)	Conso m.Auxil (Mwh)	Pertes Tfos CR2 (Mwh)	Prod. Nette (MWH)
Janvier	20 018,50	1 887,63	27,18	-	22,85	598,65	19 995,65
Février	19 050,50	1 598,91	26,30	-	22,77	608,73	19 027,73
Mars	20 420,30	2 257,71	28,30	-	27,55	600,75	20 392,75
Avril	20 636,30	2 558,69	30,45	-	25,80	592,50	20 610,50
Mai	20 326,80	2 490,82	28,61	-	28,61	806,17	20 299,17
Juin	18 981,60	2 563,60	27,99	-	24,20	606,40	18 957,40
juillet	21 566,7	2 751,91	30,83	-	21,77	670,93	21 544,93
Aout	21 724,8	2 752,76	30,45	-	20,72	655,08	21 704,08
septembre	20 357,7	2 504,17	30,02	-	24,82	618,88	20 332,88
Octobre	20 894,6	1614,58 (G1+G3)	28,38	-	28,52	662,08	20 866,08
Novembre	17 931,8	1 136 ,975 (G1+G3)	25,17	-	24,13	777,68	17 907,67
Décembre	18 523	1 034,27 (G3)	25,48	-	26,17	776,83	18 496,83
<b>TOTAL :</b>	<b>240 432,6</b>	<b>25 152,02</b>				<b>7 974,68</b>	<b>240 135,67</b>

Les heures de fonctionnement, cumulées et arrêts de chaque groupe de la Centrale de janvier 2024 au décembre 2024.

Heures de fonctionnement									Heures totales d'arrêts pour (travaux, Incident, reconstitution de niveau)			
MOIS	GR 1		GR 2		GR 3		CR II		GR 1	GR 2	GR 3	CR II
	H. Fonct. Mensuels	Heures cumulées										
Heures Cumulées de décembre 2023	112 242h44		257 050h29		250 842h00		287 611h03					
Janvier	586h36	112 829h20	680h17	257 430h46	716h25	251 558h25	736h28	280 433h52	157h24	63h43	27h35	07h32
Février	451h55	113 281h15	640h33	258 071h19	670h39	252 229h04	670h29	281 104h21	244h05	55h27	25h21	25h31
Mars	555h25	113 836h40	692h24	258 763h43	735h49	252 964h53	728h25	281 832h46	188h35	51h36	08h11	15h35
Avril	607h36	114 444h16	687h56	259 451h33	684h09	253 649h02	677h40	282 510h26	112h24	32h04	35h51	42h20
Mai	325h49	114 770h05	717h08	260 168h41	732h36	254 381h38	710h28	283 220h54	418h11	26h52	11h24	33h32
Juin	256h11	115 026h16	698h09	260 866h50	686h25	255 068h03	678h03	283 898h57	463h49	21h51	33h35	41h57
Juillet	683h43	115 709h59	644h04	261 510h54	733h25	255 801h28	699h32	284 597h39	60h17	99h56	10h35	44h28
Août	700h08	123 510h07	626h41	262 137h35	729h28	256 530h56	713h30	285 311h09	43h52	117h19	14h32	30h30
Septembre	642h39	124152h46	716h54	262854h29	633h42	257164h38	678h02	285 989h11	77h21	03h06	86h18	41h58
Octobre	494h45	124 647h31	705h00	263 559h29	733h07	257 897h45	736h20	286 725h31	249h15	39h00	10h53	07h40
Novembre	88h44	124 736h15	703h48	264 263h17	717h56	258 615h41	712h23	287 437h54	631h16	16h12	02h04	07h37
Décembre	-	-	698h17	264 263h34	703h06	259 318h47	727h03	288 164h57	744h00	45h43	40h54	16h57
<b>TOT :</b>	<b>5 393h29</b>		<b>8 211h11</b>		<b>8476h47</b>		<b>8 467h23</b>		<b>3 390h29</b>	<b>612h10</b>	<b>307h13</b>	<b>317h17</b>

### 1.3. Hydrologie de l'année 2024

La puissance moyenne horaire journalière durant l'année 2024 est de **28,21Mw** ;

La Centrale a fonctionné durant 8 467h23minutes durant l'année 2024 ;

Le débit moyen journalier durant l'année 2024 =  $28,21\text{Mw} \times 4,2 \text{ m}^3/\text{S} = 118,482\text{m}^3/\text{S}$  ;

Le volume d'eau turbiné au mois de Décembre 2024 =  $118,482\text{m}^3/\text{S} \times 30\ 482\ 580 \text{ sec} = 3\ 611\ 637\ 043,56\text{m}^3$ .

## 2. Travaux effectués à la Centrale Ruzizi II au cours de l'année 2024

2. Travaux d'entretiens curatifs et préventifs de tous les équipements de la Centrale selon le calendrier annuel ;
3. Remplacer le tuyau flexible de refoulement d'huile de commande de la vanne papillon du Gr1 ;
4. Colmatage des fuites d'eau à la cité des cadres et à la centrale ;
5. Dépannage du tiroir C1-1 du TDG1 en panne ;
6. Remplacement de l'indicateur de niveau amont ;
7. Investigation sur les mesures du défaut de la mise à terre du Gr1, Gr2, Gr3, et toute la centrale ;
8. Dépannage du tiroir d'alimentation du TDG2 pour motopompes AE et AF de régulation du Gr2 ;
9. Installation des parafoudres dans les armoires de distribution TDG1 du Gr1, armoire d'excitation du Gr1 et cabine BT de la cité des cadres ;
10. Intervention au Gr1 lors du disfonctionnement du système d'excitation ;
11. Intervention au Gr1 lors du disfonctionnement du système d'excitation ;
12. Installation de l'automatisme public extérieur de la centrale par un interrupteur crépusculaire et contacteur dans une armoire se trouvant dans la salle de commande et celui de l'éclairage des transformateurs A,B,C et R ainsi TAR,TA1 et TA2 ;
13. Travaux d'intervention pour dépannage du système d'excitation du Gr1 suite aux défaillances des cartes électroniques ;
14. Travaux d'inspection de la ligne Haute Tension 110KV entre les pylônes N°24 et 37;
15. Entretien extérieur des transformateurs T.E. 6,6/110KV pole A, B, C et R, des transformateurs auxiliaires TA1, TA2, TAR, TD1, TD2 et TAC ainsi que le renouvellement de leur SILICAGEL ;
16. Dépannage de la commande du relayage du Gr1 par remplacement d'un TECO petit disjoncteur 125VCC du TG125 qui était en défaillance ;
17. Dépannage électronique par remplacement par soudure à étain de l'afficheur des températures alternateurs du Gr2 ;
18. Entretien des batteries 152Vcc et mesures des niveaux de leur eau distillée ;
19. Dépannage et remplacement des points lumineux en panne : dans la centrale et ouvrages connexes, à la cité des cadres et à la côte du personnel de MAREZA ;

20. Dépannage de l'armoire de commande des vannes papillon et by-pass par remplacement d'un convertisseur 100-240V-AC/24Vcc ;
21. Installation de l'automatisme de l'éclairage de secours intérieur de la centrale ;
22. Remplacement de l'interrupteur crépusculaire en panne pour commander l'éclairage public de la cité des cadres ;
23. Réception des pièces de rechanges de réhabilitation du réseau de terre de la centrale récemment fournies ;
24. Entretien du circuit d'alimentation en eau de la centrale ;
25. Réorganiser le rangement des stocks aux magasins ;
26. Fabriquer dans l'atelier par soudure et ajustage le tuyau du compresseur de régulation pour remplacer celui qui est usé et qui fait les fuites d'air comprimé ;
27. Intervention au détendeur 70/7 bars du circuit d'air comprimé de freinage qui avait un défaut de ne pas laisser passer l'air à la sortie de 7 bars ;
28. Monter la motopompe du puits de forage pour remplacer celle qui est usée ;
29. Intervention sur la sonde d'air chaud du réfrigérant N°4 qui affichait les valeurs de températures anormales ;
30. Intervention dans la conduite d'eau de forage dans la zone entre le puits et la citerne en creusant et y fixer les raccords pour relier le tuyau venant du puits et celui qui amène dans la citerne. (Dans le tuyau de refoulement de la grande pompe de puits de forage) ;
31. Intervention pour placer les motopompes(2) dans le puits de la turbine du groupe 1 suite aux fuites d'eau du joint d'arbre qui étaient devenues excessives ;
32. Dépannage de la panne de l'armoire d'excitation E3.3 Eg de fusible F1 par remplacement des auxiliaires des contacts de commande ;
33. Entretien de système bague-balais des groupe 1,2 et 3 remplacement des balais respectivement 2 au Gr1, 6 au Gr2 et 11 au Gr3 ;
34. Intervention pour dépannage du système d'excitation du Gr1 lors des défauts dans l'armoire d'excitation (dysfonctionnement de l'excitation) ;
35. Intervention et dépannage de l'armoire de sortie du Gr1 hors du défaut de no réarmement du disjoncteur 6.6kv du groupe 1 ;
36. Remplacement de fréquencemètre digital de la salle de commande sur pupitre N° 4 Montage et installation de la motopompe surpresseur d'eau d'adduction à la cité des cadres ;
37. Travaux de remplacement de la motopompe immergée d'adduction d'eau de forage et son installation ;
38. Dépannage du dégrilleur par remplacement de la fin de course et sa tige de commande pour ouverture du râteau ;
39. Dépannage de la motopompe d'évacuation d'eau de fuite du vannage du Gr1 par la mise en place d'un flotteur par commande automatique ;
40. Dépannage de la motopompe à eau située dans la cité des cadres qui remonte l'eau de la citerne de décantation vers la citerne placée en hauteur sur l'échafaudage ;
41. Participer dans les travaux de vidange de la retenue avec objectif de visiter les grilles dans le cadre d'acquisition d'un nouveau dégrilleur, travaux qui ont eu lieu du 20 au 21/04/2024.
42. Remplacer le réfrigérant d'huile de régulation du groupe 3 ;

43. Montage de la nouvelle pompe dans le puits d'eau qui alimente la cité des cadres et le camp MAREZA ;
44. Colmatage des fuites d'eau sur la tuyauterie qui alimente les 2 cités en eau ;
45. Remplacement du capteur de niveau amont en panne et programmation de l'appareil indicateur de niveau à la salle de commande ;
46. Intervention aux capteurs de température air chaud et air froid alternateur du Gr 1 dans l'armoire de regroupement et pupitre 1 à la salle de commande ;
47. Travaux d'installation, essais par simulation et réels, suivi d'une formation et réception des travaux de fournitures, installation et mises en services des armoires de protection et excitation du groupe 1 ;
48. Installation électrique des équipements de commande et puissance de la nouvelle motopompe 400 V, 55 A en Etoile triangle, avec flotteur ;
49. Entretien électrique périodique après 1500 heures de fonctionnement du groupe 1, 2 et 3.
50. Alimenter en électricité les deux maisons jumelées de la cité des cadres nouvellement construites ;
51. Différentes interventions effectuées lors déclenchements généraux ;
52. Travaux annuels d'inspection, entretien et élagage des lignes électriques suivants :
  - ✓ Ligne 110 Kv travée MURURU II, du pylône n° 1 au pylône de traversée n°38 à PANZI, suivi du remplacement de toutes les assiettes d'isolateurs cassées avec les monteurs d'SNEL.
  - ✓ Ligne 15 Kv de SNEL partie situé dans l'entité de la Centrale RUZIZI II ;
  - ✓ Ligne 15 Kv qui alimente la cite des cadres ;
  - ✓ Ligne 15 Kv qui alimente la prise d'eau ;
  - ✓ Ligne 0,4 Kv aérienne qui alimente le camp MAREZA
53. Intervention à la turbine du groupe 2 qui a consisté à :
  - ✓ remplacer les servomoteurs de vannage ;
  - ✓ entretien du système hydraulique de régulation de vitesse.
54. Travaux d'intervention sur le sur le disjoncteur 6,6 Kv de couplage du groupe 2 dans l'armoire de sortie AS2, suivi de l'adaptation du nouveau disjoncteur.
55. Remplacement d'un condensateur et d'un fusible pour le convertisseur AC/DC de l'armoire de commande des vannes papillon et by pass du groupe 2 et 3 après investigation ;
56. Débloquer le capteur de niveau d'huile bac régulateur du groupe 2 qui causait le déclenchement par défaut secondaire ;
57. Remplacement de dix balais : cinq au groupe 2 et cinq au groupe 1 après entretien de leurs systèmes bagues et balais ;
58. Dépannage du défaut de fonctionnement du compresseur 70 bars de régulation des groupes ;
59. Différentes interventions effectuées lors des déclenchements généraux ;
60. Dépannage du circuit de commande et puissance des motopompes exhaure de drainage suite aux eaux de retour de l'eau aval dans l'exhaure ;

61. Remontage par commande manuelle des vannes wagons 1 et 2 en descente intempestive à la prise d'eau ;
62. Entretiens des cabines 15/30KV, TAR 0.4/15KV, salle de distribution 6,6KV et équipements des ouvrages amonts ;
63. Les travaux de remplacement de servomoteurs vannage au groupe 3 et pompe huile de régulation ;
64. Faire le complément sur la modification des réglages des protections de la surfréquence des GR1,2 et 3 en 2<sup>ème</sup> stade, selon la réunion des chargés des protections tenue à MURURU en date du 14/08/2024 ; en conformité du PV de la réunion des experts en protections de la sous-région.
65. Démontage de la motopompe exhaure en panne dans le puisard pour le remplacer par une autre neuve sortie du magasin ;
66. Au GR3, remplacement des vérins du servomoteur du vannage, des pompes de régulation ainsi que l'entretien du circuit de régulation ;
67. Remplacement après adaptation du commutateur "Pousser-tourner" de synchronisation du GR2 au Pupitre 2 ;
68. Les travaux d'intervention au palier turbine du Gr 1, depuis le 24/10/2024 ;
69. Suite à la montée exagère de la température du coussinet palier turbine du Groupe 1 en date du 24/10/2024, les travaux suivants ont été effectués :

- ✓ Vidanger l'huile du palier turbine,
- ✓ Démontage du couvercle de la cuve tournante,
- ✓ Démontage du support du palier turbine,
- ✓ Démontage du palier,
- ✓ Meulage de la partie du support du palier endommagé,
- ✓ Remontage et essais à 2 reprises sans succès
- ✓ En date du 30/10/2024 : remontage de l'ancien palier turbine déjà remplacé . cette fois –ci, la température du coussinet palier s'est stabilisée et le groupe resté sous observation fut par après consigné en attendant la disponibilité et le remplacement des pièces lourdes du palier turbine;

70. Remontage de la vanne wagon No 1 en descente intempestive à la prise d'eau ;
71. Elaboration d'un plan de surveillance environnementale pour la CRII et un plan sécurité-santé pour l'ensemble des ouvrages de la CRII,
72. Elaboration de la politique SSE de la SINELAC,
73. Elaboration des règles d'OR SSE de la SINELAC.

74. Entretien périodiques après 1500 heures de travail du Gr 2 :

- ✓ Entretien du système bague-balais, mesures des longueurs des balais et remplacer 5 balais qui affichent la cote inférieure à 30 Cm ;
- ✓ Ajouter 3 balais, ressorts et porte – Balais trouvés dans les mitrailles, pour diminuer le manque de balais,
- ✓ Entretien systématiques des armoires de sorties phases AS2 et sortie Neutre AN2,
- ✓ Entretien et mesures des balais de mise à la terre de l'arbre du rotor,

- ✓ Entretien des équipements électriques du bac huile de régulation du Gr 2 (moteurs électriques, flotteurs, les câbles et les tiroirs du Tableau divisionnaires du Gr 2) ;
- 75. Entretiens périodiques du groupe 3 : système bague et balais, armoire de sortie, armoire du neutre bac huile de régulation, intérieur de l'enceinte de l'alternateur, balais de mise à la terre, TDG3.
- 76. Analyse des affichages sur SIPROTEC 7UM85 du tableau de protection du Groupe 2 après le déclenchement intempestif ;

#### **IV.4. ACTIVITES AU POSTE MURURU II**

Le poste est chargé principalement d'assurer la répartition équitable d'énergie produite et la maintenance des équipements du poste.

##### **1. Exploitation**

L'énergie distribuée à partir du Poste Mururu II a été de 235 965,25 Mwh et a été répartie aux partenaires de la manière suivante :

- REGIDESO : 77 834,00 MWh, soit 32,99% ;
- EUCL : 92 224,00 MWh, soit 39,08% ;
- SNEL : 65 907,25 MWh, soit 27,93%.

La répartition globale de l'énergie entre les trois sociétés nationales d'électricité n'a pas été équitable, elle a été en faveur de l'EUCL. Normalement, c'est la REGIDESO qui devrait avoir une hausse répartition plus que REG/EUCL et SNEL car elle alimentait UVIRA quand la ligne 70kV était hors service pendant plusieurs mois, mais avec la mise en service des Centrales KABU-16 et RUSUMO, la REGIDESO a préféré prendre le maximum de l'énergie de ces deux Centrales.

**NB** : L'énergie facturée est égale à l'énergie répartie moins l'énergie envoyée par les sociétés nationales. Ces énergies sont comptées avec les compteurs d'énergie Import et Export installés au Poste Mururu II.

Le rendement énergétique global (énergie vendue/énergie produite) a été de 97,57%. Le rapport de la cascade a été de 1.33 (énergie brute de la Centrale Ruzizi II / énergie brute de la Centrale Ruzizi I).

Au Poste Mururu II, les activités d'exploitation ont été caractérisées par un entretien continu des équipements et faire respecter les quotas de l'énergie produite par la Centrale Ruzizi II.

L'exploitation du Poste a connu plusieurs perturbations dont les plus importantes sont :

- 104 déclenchements des travées à Mururu II (55 déclenchements de Ruzizi I, 43 déclenchements de Bubanza et 6 déclenchements de Ntendezi) ;
- 42 déclenchements de la travée Mururu II au Poste de Ntendezi par retour de puissance causés souvent par des perturbations dans le réseau de la REGIDESO notamment les déclenchements de KABU 16 et par des déclenchements de RUSUMO ;

- 22 déclenchements des groupes de la Centrale Ruzizi II (14 déclenchements du groupe 1 ; 4 déclenchements du groupe 2 et 4 déclenchements du groupe 3) ;
- 40 écroulements de réseau (Blackout) observés à partir du Poste Mururu II.

## 2. Actions de maintenance

Au cours de l'année 2024, en plus des travaux de maintenance de routine, le Poste a effectué des travaux de maintenance dont les principaux sont :

- Dépannage du circuit de commande de l'éclairage du poste extérieur ;
- Resserrage des boulons dans les armoires des disjoncteurs ;
- Lubrification des sectionneurs ;
- Remplacement d'un Transformateur d'Intensité de 250/1A par un nouveau sur la travée RUZIZI II ;
- Remplacement des tuyaux galvanisés par des tuyaux PVC et des accessoires (vannes, coudes, clapet anti-retour etc...) à la station de pompage ;
- Travaux de dépannage au niveau de la tuyauterie à la source Gipfura;
- Inspection des équipements SCADA avec l'expert de Joh Achelis dans le cadre du marché de rénovation de ce système.

### A) ETAT GENERAL DES EQUIPEMENTS OU INSTALLATIONS

Les équipements du poste extérieur n'ont pas de problèmes particuliers. Il s'agit des transformateurs, des disjoncteurs, des parafoudres, des sectionneurs et des armoires de travées.

Les équipements intérieurs du poste sont notamment : le tableau synoptique, les armoires, les bancs de batteries et les extincteurs d'incendie.

Beaucoup de ces équipements du poste intérieur sont en bon état à l'exception des équipements SCADA dont le marché de réhabilitation est en cours. Il faut également signaler qu'un redresseur 48Vcc de réserve a présenté un défaut, le poste est en train de rassembler les pièces pour sa réparation.

### B) LES DIFFICULTES RENCONTREES

Au Poste Mururu II, les difficultés majeures rencontrées en rapport avec l'exploitation étaient liées principalement :

- Aux dispatchings des sociétés nationales qui ne donnent pas des protocoles de déclenchement quand il y a des perturbations internes dans leurs réseaux ;
- Au retard dans les opérations de délestage suite à l'indisponibilité du plan de délestage manuel dans les Dispatchings Nationaux des Sociétés Nationales d'Electricité (SNE).

### C) RESULTATS D'EXPLOITATION

C<sub>1</sub> Répartition de l'énergie à partir du Poste MURURU II durant l'année 2024.

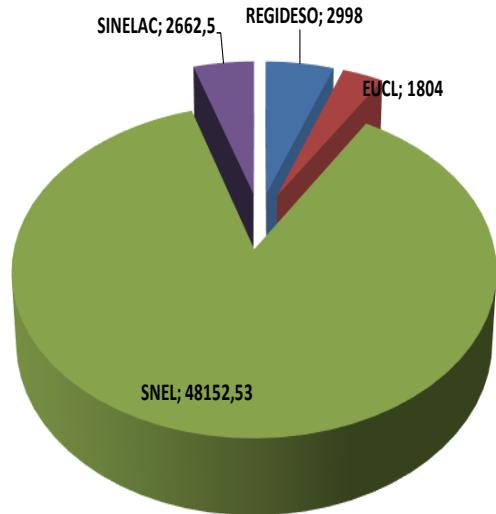
Mois	REPARTITION en MWh						TOTAL REPARTITION NETTE
	BUBANZA		KARONGI		RUZIZI I		
TRAVEES							
Janvier	6 870,00	34,96%	7 042,00	35,84%	5 737,92	29,20%	19 649,92
Février	6 175,00	33,05%	7 132,00	38,17%	5 378,04	28,78%	18 685,04
Mars	6 584,00	32,86%	8 240,00	41,12%	5 213,23	26,02%	20 037,23
Avril	7 731,00	38,29%	7 576,00	37,52%	4 882,89	24,18%	20 189,89
Mai	8 013,00	40,30%	7 456,00	37,50%	4 415,00	22,20%	19 884,00
Juin	8 119,00	43,34%	6 422,00	34,28%	4 193,94	22,39%	18 734,94
Juillet	6 274,00	29,68%	8 826,00	41,76%	6 037,05	28,56%	21 137,05
Août	6 073,00	28,55%	9 122,00	42,88%	6 077,48	28,57%	21 272,48
Septembre	6 257,00	31,38%	7 720,00	38,72%	5 961,53	29,90%	19 938,53
Octobre	5 990,00	29,13%	8 370,00	40,70%	6 206,00	30,18%	20 566,00
Novembre	5 101,00	28,93%	6 858,00	38,89%	5 674,97	32,18%	17 633,97
Décembre	4 647,00	25,48%	7 460,00	40,91%	6 129,20	33,61%	18 236,20
<b>Cumul</b>	<b>77 834,00</b>	<b>32,99%</b>	<b>92 224,00</b>	<b>39,08%</b>	<b>65 907,25</b>	<b>27,93%</b>	<b>235 965,25</b>

**C<sub>2</sub> Echange de l'énergie réactive dans le REI à partir du Poste MURURU II durant l'année 2024.**

## Energie réactive consommée

SINELAC; 2662,5 REGIDESO; 2998

SNEL; 48152,53



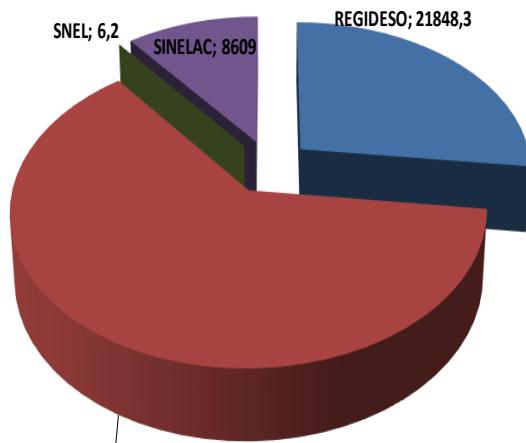
## Energie réactive fournie

SNEL; 6,2

SINELAC; 8609

REGIDESO; 21848,3

EUCL; 50783,6



Les graphiques précédents montrent que la SNEL a été le plus grand consommateur d'énergie réactive 48152,53 MVARH, soit 86,57% de l'énergie réactive totale consommée à partir du Poste MURURU II.

## C<sub>3</sub> Production brute de la Centrale Ruzizi II et énergie répartie au Poste Mururu II (MWh) pour les années 2023 et 2024

MOIS	2023		2024	
	ENERGIE BRUTE	ENERGIE VENDUE	ENERGIE BRUTE	ENERGIE VENDUE
Janvier	19,843.20	19,374.53	20,018.50	19,584.92
Février	16,662.80	16,249.63	19,050.50	18,627.04
Mars	19,160.40	18,696.74	20,420.30	19,952.23
Avril	19,432.80	18,980.15	20,636.30	20,145.89
Mai	21,920.20	21,941.65	20,326.80	19,851.70
Juin	22,136.40	21,584.01	18,981.60	18,713.94
Juillet	23,214.80	21,923.87	21,566.70	21,073.05
Août	21,676.30	21,173.15	21,724.80	21,222.48
Septembre	18,828.10	18,417.69	20,357.70	19,899.53
Octobre	18,904.60	18,498.82	20,894.60	20,428.00
Novembre	17,151.50	16,758.30	17,931.80	17,534.97
Décembre	18,501.00	18,088.01	18,523.00	18,148.20
<b>Cumul annuel</b>	<b>237,432.10</b>	<b>231,686.55</b>	<b>240,432.60</b>	<b>235,181.95</b>
<b>Prévision énergétique de 2024</b>	<b>Cumul d'énergie vendue</b>	<b>Différence</b>		
190,000.00	235,181.95	-	45,181.95	

V.4. Historique de répartition d'énergie(en MWh)depuis 1994										
ANNEE	PROD. BRUTTE	EXPORT.	REGIDESO		SNEL		EUCL			
1994	126 450,0	123 657,00	47 346,00	38,29%	40 147,00	32,47%	36 164,0	29,25%		
1995	117 790,0	115 243,00	21 210,00	18,40%	42 404,00	36,80%	51 629,0	44,80%		
1996	122 733,0	120 310,00	186,00	0,15%	47 271,00	39,29%	72 853,0	60,55%		
1997	119 341,0	115 897,07	18 879,00	16,29%	38 609,07	33,31%	58 409,0	50,40%		
1998	111 430,0	108 685,01	14 465,00	13,31%	50 626,01	46,58%	43 594,0	40,11%		
1999	145 976,0	142 299,24	30 032,00	21,10%	57 991,24	40,75%	54 276,0	38,14%		
2000	171 701,0	167 497,17	20 466,00	12,22%	69 447,17	41,46%	77 584,0	46,32%		
2001	185 629,0	181 186,25	1 621,00	0,89%	80 069,25	44,19%	99 496,0	54,91%		
2002	191 855,0	197 151,59	12 348,00	6,26%	58 068,59	29,45%	126 735,0	64,28%		
2003	209 949,0	205 823,68	30 893,00	15,01%	60 864,68	29,57%	114 066,0	55,42%		
2004	212 229,0	206 490,10	42 329,00	20,50%	72 771,10	35,24%	91 390,0	44,26%		
2005	189 324,0	184 497,74	51 116,00	27,71%	68 817,74	37,30%	64 564,0	34,99%		
2006	136 093,0	132 640,13	42 077,00	31,72%	49 779,13	37,53%	40 784,0	30,75%		
2007	188 086,0	184 522,96	52 277,00	28,33%	67 301,96	36,47%	64 944,0	35,20%		
2008	213 834,0	209 062,00	72 024,00	34,45%	73 430,00	35,12%	63 608,0	30,43%		
2009	181 589,4	177 287,10	63 161,00	35,63%	66 788,10	37,67%	47 338,0	26,70%		
2010'	213 954,5	208 659,00	73 499,00	35,22%	70 174,00	33,63%	64 986,0	31,14%		
2011	218 661,0	213 526,90	79 612,00	37,28%	81 587,90	38,21%	52 327,0	24,51%		
2012	233 967,6	213 458,97	79 535,00	37,26%	81 587,97	38,22%	52 336,0	24,52%		
2013	236 612,9	231 272,58	80 340,00	34,74%	79 782,58	34,50%	71 150,0	30,76%		
2014	201 708,0	197 003,40	68 701,00	34,87%	67 316,40	34,17%	60 986,0	30,96%		
2015	207 582,6	202 552,60	71 013,00	35,06%	67 357,60	33,25%	64 182,0	31,69%		
2016	242 137,1	236 902,93	94 375,00	39,84%	89 461,93	37,76%	53 066,0	22,40%		
2017	178 196,3	174 161,97	63 363,00	36,38%	63 938,97	36,71%	46 860,0	26,91%		
2018	195 378,4	190 843,38	62 709,00	32,86%	64 030,38	33,55%	64 104,0	33,59%		
2019	191 785,5	187 198,83	64 807,00	34,62%	60 457,83	32,30%	61 934,0	33,08%		
2020	224 417,6	218 329,63	66 199,00	30,32%	74 982,63	34,34%	77 148,0	35,34%		
2021	229 580,2	224 301,41	75 665,00	33,73%	72 426,41	32,29%	76 210,0	33,98%		
2022	201 129,9	196 532,26	69 215,00	35,22%	61 927,26	31,51%	65 390,0	33,27%		
2023	237 432,1	232 465,68	81 561,00	35,09%	71 118,68	30,59%	79 786,0	34,32%		
2024	240 432,60	235 965,25	77 834,00	32,99%	65 907,25	27,93%	92 224,0	39,08%		

## D) PERTURBATIONS

Les perturbations ayant affecté l'exploitation au Poste Mururu II sont en général celles liées aux divers déclenchements. Le poste a connu trois perturbations qu'on peut qualifier de majeure, à savoir :

- La lenteur dans les opérations de délestage surtout pour la SNEL et la REGIDESO ;
- Les écroulements du réseau ont augmenté par rapport à l'année précédente (6 déclenchements en 2023 contre 40 déclenchements en 2024).

Le tableau ci-dessous illustre les divers déclenchements par protection observées à chaque travée au cours des années 2023 & 2024.

On peut constater que les déclenchements par protection des travées SNEL, REGIDESO et EUCL ont augmenté par rapport à l'année précédente, 43 déclenchements en 2023 contre 104 déclenchements en 2024.

### 1. Déclenchements par Protection (relais de distance ; Imax...)

1. Déclenchements par Protection(relais de distance; Imax...)						2023	2024	
Mois	Travéé SNEL		Travée Regideso		Travée EUCL		2023	2024
	2023	2024	2023	2024	2023	2024		
Janvier	3	8	1	4	1	1	5	13
Février	2	3	0	2	0	0	2	5
Mars	1	14	0	2	0	0	1	16
Avril	3	5	4	21	0	1	7	27
Mai	0	3	0	2	0	0	0	5
Juin	0	1	0	0	0	0	0	1
juillet	3	1	0	1	0	1	3	3
Aout	0	0	2	0	0	1	2	1
Septembre	6	9	2	0	0	1	8	10
Octobre	3	3	2	4	0	0	5	7
Novembre	2	4	4	2	0	0	6	6

Les déclenchements qui ont eu lieu dans les Postes des Sociétés Nationales d'Electricité (SNE) du REI ne figurent pas dans ce tableau, c'est le cas par exemple de nombreux déclenchements du disjoncteur de travée Mururu II à Ruzizi I, du disjoncteur de travée Mururu II à Ntendezi et du disjoncteur de travée Mururu II à Bubanza.

## 2. Ecroulements du REI au Poste Mururu II

Le tableau ci-dessous représente le cumul des écroulements du REI à partir du Poste Mururu II.

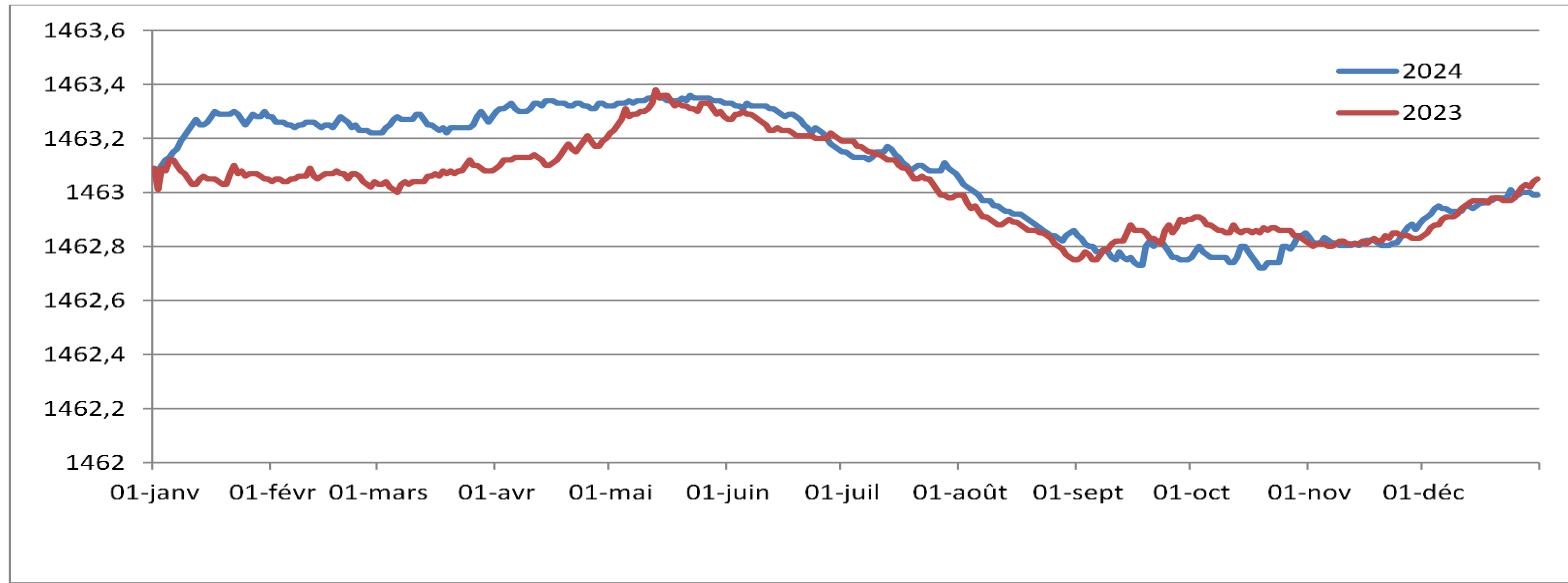
Mois	Année		Observations
	2023	2024	
Janv.	0	0	
Févr.	0	4	<ul style="list-style-type: none"> <li>-En date du 21/02/2024 à 14h38, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite au défaut de synchronisation du groupe 1 ;</li> <li>-En date du 21/02/2024 à 16h25, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite au défaut dans le circuit d'excitation du groupe 1 ;</li> <li>-En date du 24/02/2024 à 22h45, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite au défaut de synchronisation du groupe 1 ;</li> <li>- En date du 25/02/2024 à 13h22, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite au défaut de synchronisation du groupe 1.</li> </ul>
Mars	0	1	En date du 25/03/2024 à 16h34, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général avec le groupe 3 seul au réseau pendant le dégrillage.
Avril	0	2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En date du 28/04/2024 à 18h44, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite à un déclenchement dans le réseau de REG/EUCL ;</li> <li>- En date du 28/04/2024 à 19h43, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite à une perturbation dans le réseau de la REGIDESO.</li> </ul>
Mai	0	0	
Juin	0	1	En date du 23/06/2024 à 19h41, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite à un défaut externe à la Centrale.
juillet	1	11	Au mois de juillet, la Centrale Ruzizi II a connu 11 blackout (déclenchement général) par minimum de fréquence ou par maximum de fréquence.

Août	0	6	Au mois d'août, la Centrale Ruzizi II a connu 6 blackout (déclenchement général) causés souvent par maximum de fréquence.
Sept.	2	4	Au mois de septembre (le 02/09 à 7h44, le 06/09 à 8h04, le 20/09 à 17h18 et le 21/09 à 8h20) la Centrale Ruzizi II a connu 4 blackout (déclenchement général) causés souvent par le maximum de fréquence ou par des défauts en provenance du Réseau Electrique Interconnecté.
Octobre.	0	9	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En dates du 02/10 (18h16), du 12/10 (11h01), 24/10 (09h01), du 25/10 (20h25), du 26/10 (16h46) et du 27/10/2024 (15h39), la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite aux défauts en provenance du réseau REGIDESO ;</li> <li>- En date du 12/10/2024 (9h15 et 9h40), la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général par maximum de fréquence mais l'origine du défaut n'a pas été localisé ;</li> <li>- En date du 27/10/2024 à 16h58, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général suite à un défaut sur la ligne GOMA de la SNEL.</li> </ul>
Nov.	0	1	En date du 13/11/2024 (19h37), la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général par maximum de fréquence suite à une perturbation suite au déclenchement de la ligne d'interconnection entre REG/EUCL et UTCL.
Déc.	3	1	En date du 18/12/2024 à 18h10, la Centrale Ruzizi II a connu un déclenchement général dont la cause n'a pas été identifiée.
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>40</b>	

#### E) Gestion des eaux du lac Kivu

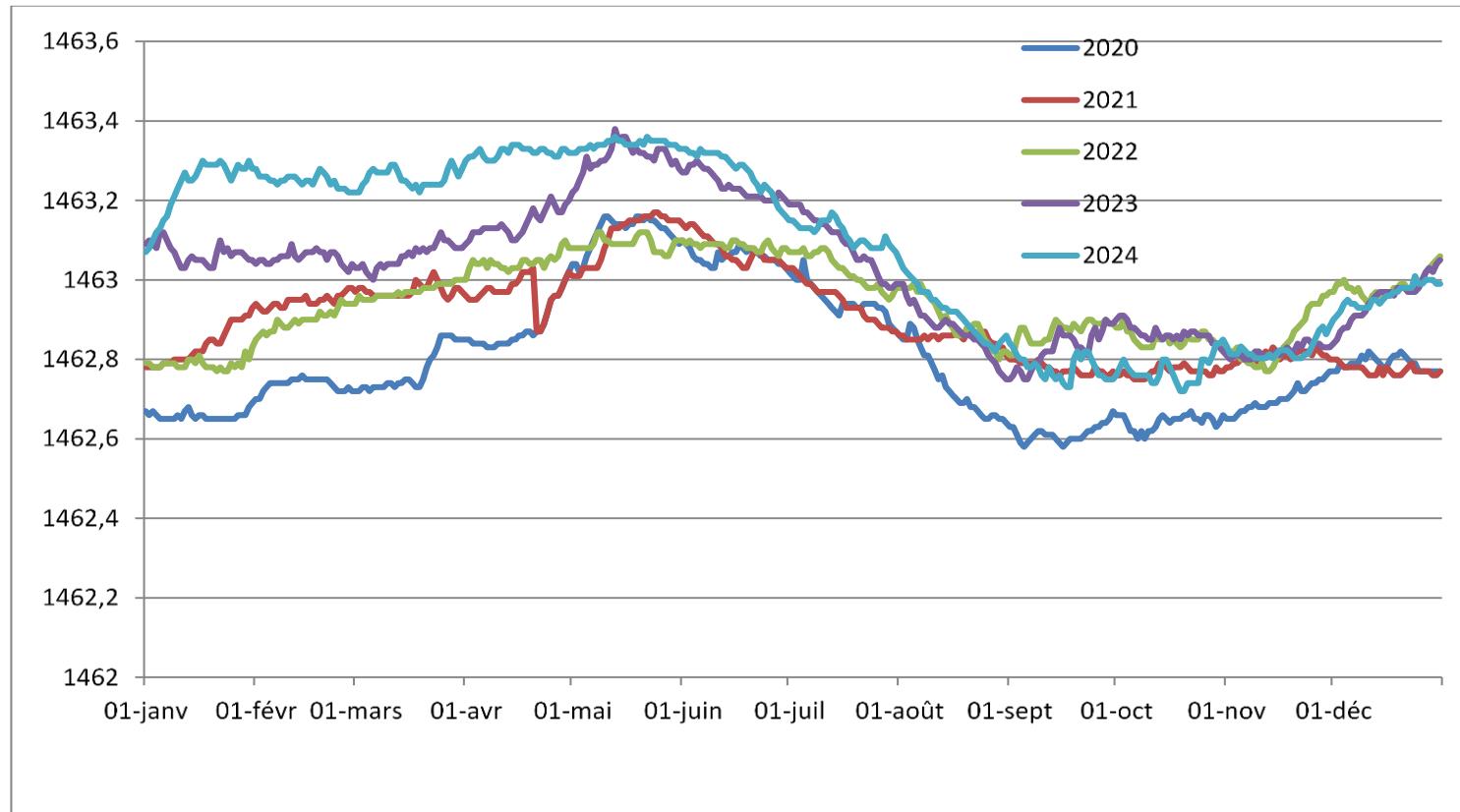
Au cours de l'année 2024, le bassin versant du lac Kivu et de la rivière Ruzizi a connu une bonne pluviométrie.

Quelques réunions de gestion des eaux du lac Kivu ont eu lieu au Poste Mururu II et à la Direction Provinciale de la SNEL Sud-Kivu pour suivre l'évolution du niveau du lac Kivu et prendre les mesures conséquentes.



Le graphique ci-dessus illustre la comparaison de niveau du lac Kivu pour les années 2023 et 2024.

Le graphique ci-après illustre l'évolution du niveau du lac Kivu pour l'année 2024 en comparaison aux quatre années antérieures.



## IV.5. SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

### 1. Administration

#### 1.1. Ressources Humaines

Au cours de l'année 2024, les activités de la Société ont été réalisées par un personnel d'un effectif total de 81, soit une diminution d'une (1) unité par rapport à l'année 2023.

##### - Mouvements du personnel

Le tableau ci-dessous montre le mouvement du personnel au cours de l'année 2024 :

LIBELLE	2023	2024
<b>Effectif en activité au début de l'année</b>	<b>83</b>	<b>82</b>
<b>ENTREES</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>Nomination</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Recrutements</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
<b>SORTIES</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Fin mandat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fin carrière</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Mise en disponibilité</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Effectif en activité au 31 décembre</b>	<b>82</b>	<b>81</b>

**Les entrées en 2024 :** Au cours de l'année 2024, la Société a enregistré deux entrées par engagement. Il s'agit de l'entrée du RSSE et de l'Infirmier du siège.

**Les sorties ont été au nombre de 3 unités** qui sont relatives aux départs, deux en retraite et l'autre par décès.

##### - Répartition du personnel

Le personnel de la Société est réparti dans les différentes catégories de telle sorte que la répartition géographique entre les trois Etats actionnaires est respectée. Le tableau ci-dessous montre la répartition du personnel dans les différentes catégories.

ITEM	2023				2024			
	BU	RDC	RW	TOTAL	BU	RDC	RW	TOTAL
Comité de Direction	1	1	1	3	1	1	1	3
Cadres Supérieurs	1	1	1	3	1	1	1	3
Cadres d'Encadrement	3	4	4	11	4	4	4	12
Cadres Moyens	10	8	9	27	10	8	9	27
Agent de Collaboration	4	5	3	12	4	5	3	12
Ouvriers Qualifiés	2	3	3	8	2	3	3	8
Ouvriers Non Qualifiés	0	14	5	19	0	12	5	17
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>82</b>	<b>21</b>	<b>34</b>	<b>26</b>	<b>81</b>

- **Statistiques sur les tranches d'âge**

Les statistiques sur les tranches d'âge du personnel contractuel, soit au nombre de 75, sont reprises dans le tableau ci-après :

Item	Tranche d'âge	2023		2024	
		Nombre d'employés	Pourcentage	Nombre d'employés	Pourcentage
1	20- 35 ans	12	16 %	12	16 %
2	36- 50 ans	28	37 %	28	37 %
3	51- 59 ans	16	21 %	15	21 %
4	60- 65 ans	20	26 %	20	26 %
<b>Total</b>		<b>76</b>	<b>100%</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Sur base des statistiques ci-dessus, il ressort qu'en 2024, 53 % du personnel de la SINELAC a entre 20 et 50 ans tandis que 47 % du personnel de la SINELAC a entre 51 et 65 ans.

Ces statistiques montrent que le personnel de la SINELAC a rajeuni par rapport aux années antérieures à 2023.

Le rajeunissement du personnel de la SINELAC a été le résultat des recrutements qui étaient intervenus en 2023.

- **Le renforcement des capacités**

Au cours de l'année 2024, la formation a été effectuée dans le cadre de renforcement des capacités et d'échange d'expérience.

Pour le renforcement des capacités, il s'agissait des formations sur les modules ci-après :

- « Sage Be-Reporting » à Kigali ;
  - « Le renforcement des capacités sur le logiciel professionnel Sage Paie 100 cloud » dans le cadre de la modernisation des logiciels de gestion à Kigali ;
  - « CYBER SECURITY » au KENYA ;
  - « La négociation et la rédaction du Contrat d'affaire » à Kigali ;
  - « La technique d'archivage physique et électronique, la sauvegarde et la protection des archives » à l'INPP Bukavu ;
  - « Audit des transactions électroniques et du système informatique » à Kigali ;
  - « Gestion et la Maintenance assistées par Ordinateur (GMAO) des systèmes SCADA avancé » à KAFUE GORGE en Zambie.
- 
- **Soins de santé du personnel**

Au cours de l'année 2024, le Service RH a assuré le suivi de l'octroi des soins médicaux aux agents ainsi qu'à leurs ayant droits par les hôpitaux et les pharmacies ayant des contrats avec la SINELAC.

L'administration des soins aux bénéficiaires a été effectuée conformément aux dispositions du statut du personnel et des procédures en vigueur à la SINELAC.

## **1.2. Services Généraux**

Les Service Généraux assurent l'approvisionnement des biens et services nécessaires au bon fonctionnement de la société, planifie et fait le suivi de l'exécution des travaux ainsi que la gestion du stock, du charroi et du patrimoine immobilier de la SINELAC.

Au cours de l'exercice 2024, les principales réalisations ont été les suivantes :

- Les travaux de construction de deux maisons jumelées à la cité des cadres de Mumosho pour un montant de 137 690 USD ;
- Les travaux de construction d'une guérite pour les policiers et ajout d'une chambre sur une maison à deux chambres à la cité des cadres pour un montant de 25 058.34 USD ;
- Les travaux de réhabilitation des toiles moustiquaires des maisons du camp Mareza et réhabilitation des 4 maisons préfabriquées pour un montant de 62 749 USD ;
- Les travaux de protection du tuyau alimentant le bac de départ de Gipfura au Poste Mururu II pour un montant de 19 469.60 USD ;
- Les travaux de remplacement du faux plafond et renouvellement de la peinture de la résidence d'un Directeur, travaux connexes aux résidences des directeurs pour un montant de 22 814.02 USD ;

- Travaux de réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux usées et vannes du camp Mareza, construction d'une guérite pour policiers et ajout d'une troisième chambre sur une maison à deux chambres à la cité des cadres de Mumoshu pour un montant de 20 689 USD ;
- Fourniture et pose des carreaux dans la salle de commande du Poste pour un montant de 30 000 USD
- Travaux de réhabilitation des équipements sportifs de la cité des cadres de Mumoshu pour un montant de 51 135.58 USD ;
- Fourniture des pièces de rechange au Poste Mururu II pour un montant de 187 867.72 EURO ;
- Acquisition d'un système SCADA pour un montant de 308 611.76 USD ;
- Travaux de pavage et construction des caniveaux des eaux de pluie à la cité des cadres de Mumoshu, travaux de pavage et construction des escaliers à la Centrale Hydroélectrique de Ruzizi II d'un montant de 134 225 USD ;
- Travaux de forage d'eau dans la concession des résidences des membres du Comité de Direction avec un montant de 33 562.50 USD ;
- Pirogue motorisée de 40 Cv pour un montant de 24 435 USD, un avenant de temps a été accordé et la pirogue motorisée a été livrée avec un retard au mois d'Avril 2025.

### **1.3. Audit interne**

Dans le but de renforcer la bonne gestion de la société, seize missions d'audit interne sur seize missions programmées ont été réalisées.

### **1.4. Service Informatique**

Le service Informatique de la SINELAC a joué un rôle stratégique dans la modernisation et optimisation des outils numériques de l'entreprise, contribuant ainsi à une amélioration significative de la productivité et de la sécurité des opérations. En plus des activités courantes, les principales réalisations incluent :

- **Optimisation du logiciel de gestion et comptabilité**

Dans un souci d'efficacité et de performance, il y a eu la migration du logiciel SAGE version basique vers une version en ligne, permettant d'exploiter pleinement les fonctionnalités avancées des modules de la gestion comptable, gestion commerciale immobilisation et gestions des rapports pour la génération automatisée et précise des états financiers. Cette transition a également permis la dématérialisation des bulletins de paie, réduisant ainsi les coûts d'impression et améliorant l'accessibilité des documents par les collaborateurs.

- **Accompagnement des utilisateurs et renforcement des compétences**

Conscient de l'importance du numérique dans la productivité quotidienne, le service Informatique a assuré une assistance continue aux utilisateurs afin de leur permettre une meilleure exploitation des outils digitaux et d'améliorer leur autonomie dans l'usage des solutions Informatiques.

### **- Dynamisation de la communication numérique**

Le service a assuré l'alimentation et la gestion optimisée des supports de communication de la SINELAC, notamment son site web officiel [www.sinelac.org](http://www.sinelac.org) et sa page X (Twitter), garantissant ainsi une meilleure visibilité de l'entreprise et une communication fluide avec les parties prenantes.

### **- Renforcement de la sécurité des installations**

Dans un contexte où la sécurité est un enjeu majeur, le service a contribué activement à la protection des infrastructures de la SINELAC en assurant la mise en place et la gestion d'un système de surveillance performant. Des caméras de sécurité ont été installées et maintenues sur les cinq sites stratégiques. Cette initiative a renforcé la sûreté des installations et la sérénité des équipes.

### **- Projets en cours et perspectives d'avenir**

Parmi les projets en phase de déploiement, figure la mise en place d'un logiciel de gestion électronique du courrier et des documents (GEC&GED). Ce projet stratégique vise à moderniser la gestion documentaire de la SINELAC en facilitant l'archivage, la consultation, le partage et le suivi des correspondances, garantissant ainsi une traçabilité accrue et une efficacité administrative renforcée.

Grâce à ces avancées, le service Informatique continue d'être un acteur clé de la transformation digitale de la SINELAC, œuvrant pour une entreprise plus connectée, sécurisée et performante.

## **2. Finances**

### **2.1. Service Budget et Trésorerie**

#### **A) Tarif**

Le tarif appliqué sur l'énergie vendue aux trois SNE est de 39 DTS par MWh en 2024. Cela a permis à la SINELAC de faire face aux besoins d'exploitation de la Centrale et le fonctionnement de la Société.

#### **B) Exécution du budget**

En 2024, les réalisations du budget des produits ont été de 10 862 843,76 DTS soit un taux de réalisation de 125,44% comparativement aux prévisions de 8 659 465,15 DTS.

Les réalisations du budget des engagements (fonctionnement et investissements) ont été de 6 676 217,34 DTS, soit 79,59 % des prévisions d'ordre de 8 388 422,86 DTS.

LIBELLES	2023	2024
----------	------	------

	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION EN %	PREVISIONS	REALISATIONS	TAUX DE REALISATION EN %
<b>FONCTIONNEMENT</b>	4 354 103	3 839 008	88%	6 044 553,20	5 199 921,68	86,03%
<b>INVESTISSEMENT</b>	2 630 344	2 470 060	94%	2 343 869,66	1 476 295,66	62,99%
<b>TOTAL</b>	6 984 447	6 309 067	<b>90%</b>	8 388 422,86	6 676 217,34	79,59%

Le tableau suivant illustre l'exécution du budget en 2024 en DTS comparativement à l'année 2023:

## 2.2. Service Comptabilité

Au cours de l'année 2024, le Service Comptabilité a réalisé les activités ci-après :

- Mise à jour de la comptabilité ;
- Travaux de prise d'inventaire des stocks et des immobilisations ;
- Le travail de réconciliations des comptes avec les Sociétés Nationales d'Electricité ;
- Etablissement des demandes des paiements après vérifications des soubassements et conformément au manuel des procédures ;
- Production de 52 rapports hebdomadaires dans le cadre du suivi des demandes des paiements établies.
- Facturation mensuelle après réception de la répartition de l'énergie de la part du Poste Mururu II ;
- Production des états financiers.

## V. CADRE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA SINELAC

Le Cadre environnemental de la SINELAC s'applique aux activités de réaménagement et de reboisement dans la concession de la Société pour la lutte contre la dégradation de l'environnement sur les flancs qui entourent le barrage Hydroélectrique Ruzizi II à Mumoshu, prévenir toute détérioration de l'état des ressources en eau de surface et en eau souterraine. C'est dans ce cadre qu'un contrat de sous-traitance a été signé entre la SINELAC et la SOCECO. Plusieurs activités ont été réalisées en 2024, notamment la plantation des arbres, le curage des faussés d'infiltration, le fauchage effectué sur 10 hectares sur la partie de prise d'eau et sur la partie en aval de l'éboulement ainsi que le paillage pour préserver l'humidité autour de la plante.

Dans le cadre social, la SINELAC a soutenu diverses activités dans les trois Etats durant l'exercice 2024.

En RDC, la SINELAC a contribué aux travaux de réhabilitation de l'avenue SINELAC et a construit un bloc de pharmacie pour l'HGR de Nyantende.

Au Burundi, la SINELAC a financé les écoles à régime d'internat à savoir le Lycée Gisenyi, le Lycée Butara, le Lycée Businga et l'Ecole Technique de Gestion de Mutumba pour acquérir huit

cent dix-huit matelas pour améliorer la qualité de l'enseignement dans des bonnes conditions pour les écoliers en vue d'améliorer le taux de réussite.

Au Rwanda, l'intervention de la SINELAC a consisté en l'appui financier apporté à l'hôpital de GIHUNDWE et à l'hôpital MIBILIZI notamment pour la rémunération des médecins spécialistes.

## **VI. PERSPECTIVES D'AVENIR**

### **SUR LE PLAN TECHNIQUE**

Pour garantir la fourniture continue de l'énergie aux trois SNE clients de la SINELAC, la réhabilitation de la Centrale Ruzizi II et du Poste Mururu II reste une impérieuse nécessité.

En attendant la réalisation de la réhabilitation complète de la Centrale Ruzizi II et du Poste Mururu II, les efforts de fiabilisation des groupes de la Centrale déjà engagés sur base des études techniques de réhabilitation ainsi que d'autres travaux prioritaires surtout la remise en état de fonctionnement du groupe 1, sur fonds propres vont se poursuivre. Le suivi de la réalisation des travaux du curage de lac de retenue est également envisagé.

### **SUR LE PLAN FINANCIER**

Au niveau financier, la tâche sera toujours d'acter les mesures prises en rapport avec la restructuration financière de la SINELAC tout en s'assurer de l'utilisation optimale de SAGE 100 CLOUD en ligne avec ces nouvelles solutions 'Paie', 'Comptabilité', 'Immobilisation', 'Gestion Commerciale' et 'Edireport' pour la production des états financiers et autres rapports. L'objectif à atteindre est d'optimiser une gestion efficace, fiable et complète de l'information comptable et financière.

La SINELAC travaillera en étroite collaboration avec le consultant qui sera sélectionné pour la Reforme Institutionnelle (CRI) et poursuivra les différentes mesures d'assainissement des aspects commerciaux, à savoir la structure tarifaire, modalité de facturation, actualisation des obligations techniques, mécanismes de garanties de paiements, rétablissement de l'équilibre financier au moyen d'une hausse tarifaire (indexation du tarif de vente) devant permettre à la SINELAC de couvrir ses dépenses d'exploitation courante ainsi que la constitution d'une réserve pour la maintenance lourde / renouvellement de l'ouvrage, mise en place de mécanismes de sécurisation du paiement des sociétés nationales d'électricité afin d'éviter de reproduire la situation historique d'accumulation de nouvelles créances clients, mise en place d'un programme de mise en conformité complète avec les normes SYSCOHADA révisée.

Des efforts devront également se poursuivre notamment pour l'obtention de la conversion en devises des dépôts bancaires disponibles en Francs Burundais et la mise en œuvre de la stratégie de rationalisation des dépenses.

## VII. CONCLUSION

Malgré des conditions d'exploitation difficiles liées essentiellement à la vétusté des équipements, la SINELAC a atteint une production brute de 240 432,60 Mwh grâce aux efforts consentis dans la maintenance des groupes et des équipements connexes. Il s'agit d'une production record du fait que c'est la deuxième fois que la SINELAC enregistre une telle production depuis la mise en service de la Centrale.

Un résultat positif d'un montant de 4 900 721,18 DTS a été enregistré au cours de l'exercice 2024.

La protection de la concession environnant le lac de retenue et de restitution s'est poursuivie bien que cet effort devrait être élargi sur tous les versants de la retenue de la Centrale pour ne pas neutraliser les efforts déjà entrepris par la SINELAC en faisant les travaux de curage du lac de retenue.

Toutefois, malgré les efforts fournis dans la maintenance de la Centrale Ruzizi II et du Poste Mururu II, la nécessité et l'urgence de leur réhabilitation s'impose pour garantir une fourniture continue de l'énergie électrique aux trois sociétés nationales d'électricité.

## VIII. ANNEXES

### BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024 : ACTIF (en DTS) - Annexe 1

BILAN ACTIF AU 31/12/2024						
REF	LIBELLE	NOTE S	BRUT 2024	AMORTISSEMENT/ PROVISION 2024	NET 2024	NET 2023
AD	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	3	<b>59 403,16</b>	<b>31 708,46</b>	<b>27 694,70</b>	<b>13 247,50</b>
AE	Frais de développement et de prospection					
AF	Brevets, licences, logiciels et droits similaires		59 403,16	31 708,46	27 694,70	13 247,50
AG	Fonds commercial et droit au bail					
AH	Autres immobilisations incorporelles					
AI	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	3	<b>119 133 556,34</b>	<b>70 386 043,42</b>	<b>48 747 512,92</b>	<b>52 932 285,88</b>
AJ	Terrains dont Placement en Net		12 246 958,42	2 801,92	12 244 156,50	12 172 326,30
AK	Bâtiments dont Placement en Net		56 529 292,33	38 792 188,07	17 737 104,26	19 787 193,65
AL	Aménagements, agencements et installations		44 105 539,95	28 830 077,11	15 275 462,84	16 350 112,93
AM	Matériel, mobilier et actifs biologiques		5 582 766,24	2 200 813,90	3 381 952,34	4 465 028,89
AN	Matériel de transport		668 999,40	560 162,42	108 836,98	157 624,11
AP	AVANCES ET ACOMPTEES VERSES SUR IMMOBILISATIONS	3	173 096,28		173 096,28	169 018,94
AQ	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	4	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
AR	Titres de participation					
AS	Autres immobilisations financières					
AZ	<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>119 366 055,78</b>	<b>70 417 751,88</b>	<b>48 948 303,90</b>	<b>53 114 552,32</b>
BA	ACTIF CIRCULANT HAO	5				
BB	STOCKS ET ENCOURS	6	1 036 919,56	18 076,04	1 018 843,52	869 459,05
BG	<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>		<b>21 197 862,33</b>	<b>0,00</b>	<b>21 197 862,33</b>	<b>60 661 222,25</b>
BH	Fournisseurs avances versées	17	92 147,90		92 147,90	189 472,06
BI	Clients	7	860 339,62		860 339,62	58 674 299,37
BJ	Autres créances	8	20 245 374,81		20 245 374,81	1 797 450,82
BK	<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>22 234 781,89</b>	<b>18 076,04</b>	<b>22 216 705,85</b>	<b>61 530 681,30</b>
BQ	Titres de placement	9			0,00	0,00
BR	Valeurs à encaisser (Crédocs)	10	349 433,80		349 433,80	728 541,97
BS	Banques, chèques postaux, caisse et assimilés	11	32 315 637,47		32 315 637,47	24 021 334,81
BT	<b>TOTAL TRESORERIE ACTIF</b>		<b>32 665 071,27</b>	<b>0,00</b>	<b>32 665 071,27</b>	<b>24 749 876,78</b>
BU	Ecart de conversion-Actif	12				
BZ	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>174 265 908,94</b>	<b>70 435 827,92</b>	<b>103 830 081,02</b>	<b>139 395 110,40</b>

**BILAN DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024 : PASSIF (en DTS) – Annexe 2**

<b>BILAN PASSIF AU 31/12/2024</b>				
<b>REFERENCE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>NOTES</b>	<b>EXERCICE</b>	<b>EXERCICE</b>
		<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2023</b>
CA	Capital	13	42 000 000,00	12 000 000,00
CB	Apporteurs capital non appelé (-)	13		
CD	Primes liées au capital social	14		
CE	Ecarts de réévaluation	3E	25 997 905,48	29 952 405,72
CF	Réserves indisponibles	14		
CG	Réserves libres	14		
CH	Report à nouveau (+ ou -)	14	-540 208,32	-50 787 417,14
CJ	Résultat net de l'exercice (bénéfice+ ou perte-)		4 900 721,18	-5 665 054,66
CL	Subventions d'investissement	15	12 593 724,06	589 309,20
CM	Provisions réglementées	15		
CP	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>84 952 142,40</b>	<b>-13 910 756,88</b>
DA	Emprunts et dettes financières diverses	16		470 345,36
DB	Dettes de location acquisition	16		
DC	Provisions pour risques et charges	16		
DD	<b>TOTAL DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		<b>0,00</b>	<b>470 345,36</b>
DF	<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>		<b>84 952 142,40</b>	<b>-13 440 411,52</b>
DH	Dettes circulantes HAO	5		
DI	Clients, avances reçues	7		
DJ	Fournisseurs d'exploitation	17	288 383,33	92 744,17
DK	Dettes fiscales et sociales	18	0,00	22 974,00
DM	Autres dettes	19	18 589 555,29	152 719 803,75
DN	Provisions pour risques à court terme	19		
DP	<b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>		<b>18 877 938,62</b>	<b>152 835 521,92</b>
DQ	Banques, crédits d'escompte	20		
DR	Banques, établissements financiers et crédits de trésorerie	20		
DT	<b>TOTAL TRESORERIE PASSIF</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
DV	Ecart de conversion-Passif	12		
DZ	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>103 830 081,02</b>	<b>139 395 110,40</b>

**TABLEAU DEFINITIF DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2024 – Annexe 3**

REF	LIBELLES		NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2024	EXERCICE CLOS AU 31/12/2023
TA	Ventes de marchandises	A	+		0,00
RA	Achats de marchandises		-	22	
RB	Variation de stocks de marchandises		-/+	6	
XA	<b>MARGE COMMERCIALE (Somme TA à RB)</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
TB	Ventes de produits fabriqués	B	+	21	<b>9 172 096,05</b>
TC	Travaux, services vendus	C	+	21	0,00
TD	Produits accessoires	D	+	21	0,00
XB	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (A+B +C+D)</b>			<b>9 172 096,05</b>	<b>8 109 383,80</b>
TE	Production stockée (ou déstockage)		+	6	
TF	Production immobilisée		+	21	
TG	Subventions d'exploitation		+	21	
TH	Autres produits		+	21	60 274,48
TI	Transferts de charges d'exploitation		+	12	209 862,01
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		-	22	
RD	Variation de stocks de matières premières et fournitures liées		-/+	6	
RE	Autres achats		-	22	-429 715,75
RF	Variation de stocks d'autres approvisionnements		-/+	6	155 024,26
RG	Transports		-	23	-18 177,75
RH	Services extérieurs		-	24	-1 883 747,37
RI	Impôts et taxes		-	25	-165 808,53
RJ	Autres charges		-	26	-498 397,59
XC	<b>VALEUR AJOUTEE (XB+RA+RB)+(Somme TE à RJ)</b>			<b>6 391 547,80</b>	<b>6 043 910,58</b>
RK	Charges de personnel		-	27	-2 376 036,09
XD	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (XC+RK)</b>			<b>4 015 511,71</b>	<b>3 995 871,86</b>
TJ	Reprises d'amortissements, de provisions et dépréciations		+	28	938 174,86
RL	Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations		-	3C & 28	-1 732 613,57
					-1 629 102,55

XE	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (XD+TJ+RL)</b>			<b>3 221 073,00</b>	<b>2 432 406,88</b>
TK	Revenus financiers et assimilés	+	29	<b>2 587 556,65</b>	<b>1 519 226,52</b>
TL	Reprises de provisions et dépréciations financières	+	28		
TM	Transferts de charges financières	+	12		
RM	Frais financiers et charges assimilés	-	29	<b>-923 508,57</b>	<b>-9 544 934,14</b>
RN	Dotations aux provisions et aux dépréciations financières	-	3C & 28		
XF	<b>RESULTAT FINANCIER (somme TK à RN)</b>			<b>1 664 048,08</b>	<b>-8 025 707,62</b>
XG	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (XE+XF)</b>			<b>4 885 121,08</b>	<b>-5 593 300,74</b>
TN	Produits des cessions d'immobilisations	+	3D	5 426,31	8 366,23
TO	Autres Produits HAO	+	3D	10 299,24	
RO	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	-	3D	-125,45	
RP	Autres Charges HAO	-	3D		-80 120,15
XH	<b>RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (somme TN à RP)</b>			<b>15 600,10</b>	<b>-71 753,92</b>
RQ	Participation des travailleurs	-	3D		
RS	Impôts sur le résultat	-	18		
XI	<b>RESULTAT NET (XG+XH+RQ+RS)</b>			<b>4 900 721,18</b>	<b>-5 665 054,66</b>

**EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE LA CENTRALE RUZIZI II ET REPARTITION DEPUIS 1990 – Annexe 4**

<b>NNEE</b>	<b>PROD. BRUTTE</b>	<b>EXPORT.</b>	<b>REGIDESO</b>		<b>SNEL</b>		<b>EUCL</b>	
<b>1990</b>	128,207.0	125,858.14	16,608.00	13.20%	20,679.14	16.43%	88,571.0	70.37%
<b>1991</b>	114,360.0	111,241.47	23,094.00	20.76%	6,855.47	6.16%	81,292.0	73.08%
<b>1992</b>	131,720.0	128,370.62	38,299.00	29.83%	10,889.62	8.48%	79,182.0	61.68%
<b>1993</b>	181,112.0	176,868.42	33,935.00	19.19%	41,047.42	23.21%	101,886.0	57.61%
<b>1994</b>	126,450.0	123,657.00	47,346.00	38.29%	40,147.00	32.47%	36,164.0	29.25%
<b>1995</b>	117,790.0	115,243.00	21,210.00	18.40%	42,404.00	36.80%	51,629.0	44.80%
<b>1996</b>	122,733.0	120,310.00	186.00	0.15%	47,271.00	39.29%	72,853.0	60.55%
<b>1997</b>	119,341.0	115,897.07	18,879.00	16.29%	38,609.07	33.31%	58,409.0	50.40%
<b>1998</b>	111,430.0	108,685.01	14,465.00	13.31%	50,626.01	46.58%	43,594.0	40.11%
<b>1999</b>	145,976.0	142,299.24	30,032.00	21.10%	57,991.24	40.75%	54,276.0	38.14%
<b>2000</b>	171,701.0	167,497.17	20,466.00	12.22%	69,447.17	41.46%	77,584.0	46.32%
<b>2001</b>	185,629.0	181,186.25	1,621.00	0.89%	80,069.25	44.19%	99,496.0	54.91%
<b>2002</b>	191,855.0	197,151.59	12,348.00	6.26%	58,068.59	29.45%	126,735.0	64.28%
<b>2003</b>	209,949.0	205,823.68	30,893.00	15.01%	60,864.68	29.57%	114,066.0	55.42%
<b>2004</b>	212,229.0	206,490.10	42,329.00	20.50%	72,771.10	35.24%	91,390.0	44.26%
<b>2005</b>	189,324.0	184,497.74	51,116.00	27.71%	68,817.74	37.30%	64,564.0	34.99%
<b>2006</b>	136,093.0	132,640.13	42,077.00	31.72%	49,779.13	37.53%	40,784.0	30.75%
<b>2007</b>	188,086.0	184,522.96	52,277.00	28.33%	67,301.96	36.47%	64,944.0	35.20%
<b>2008</b>	213,834.0	209,062.00	72,024.00	34.45%	73,430.00	35.12%	63,608.0	30.43%
<b>2009</b>	181,589.4	177,287.10	63,161.00	35.63%	66,788.10	37.67%	47,338.0	26.70%
<b>2010'</b>	213,954.5	208,659.00	73,499.00	35.22%	70,174.00	33.63%	64,986.0	31.14%
<b>2011</b>	218,661.0	213,526.90	79,612.00	37.28%	81,587.90	38.21%	52,327.0	24.51%
<b>2012</b>	233,967.6	213,458.97	79,535.00	37.26%	81,587.97	38.22%	52,336.0	24.52%
<b>2013</b>	236,612.9	231,272.58	80,340.00	34.74%	79,782.58	34.50%	71,150.0	30.76%

<b>2014</b>	201,708.0	197,003.40	68,701.00	34.87%	67,316.40	34.17%	60,986.0	30.96%
<b>2015</b>	207,582.6	202,552.60	71,013.00	35.06%	67,357.60	33.25%	64,182.0	31.69%
<b>2016</b>	242,137.1	236,902.93	94,375.00	39.84%	89,461.93	37.76%	53,066.0	22.40%
<b>2017</b>	178,196.3	174,161.97	63,363.00	36.38%	63,938.97	36.71%	46,860.0	26.91%
<b>2018</b>	195,378.4	190,843.38	62,709.00	32.86%	64,030.38	33.55%	64,104.0	33.59%
<b>2019</b>	191,785.5	187,198.83	64,807.00	34.62%	60,457.83	32.30%	61,934.0	33.08%
<b>2020</b>	224,417.6	218,329.63	66,199.00	30.32%	74,982.63	34.34%	77,148.0	35.34%
<b>2021</b>	229,580.20	224,137.41	75,665.00	33.73%	72,426.41	32.24%	76,210.00	33.98%
<b>2022</b>	210,130.0	196,532.26	69,215.0	35.22%	61,927.26	31.51%	65,390	33.27%
<b>2023</b>	237,432.1	232,465.68	81,561.00	35.09%	71,118.68	30.59%	79,786.0	34.32%
<b>2024</b>	240,432.60	235,965.25	77,834.00	32.99%	65,907.25	27.93%	92,224.00	39.08%